

**Objet : Journée Nationale du 02 février 2012**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Nous vous convions à la journée d'Études et de Concertation pour les Directeurs et Formateurs des Centres le :

**Jeudi 02 février 2012  
De 9h30 à 16h30  
HOTEL IBIS PARIS ALESIA  
49 Rue des Plantes  
75014 PARIS**

**Tél : 01 53 90 40 00 Email : H0959-SB@accor.com**

**Thème de la journée : « Etre formateur aujourd'hui, dans une période transitoire, avec un référentiel dépassé et la perspective d'un nouveau diplôme »**

En présence : de Madame **Marguerite GANDON**, Inspectrice de l'Éducation Nationale, en charge des **matières écrites** et de Monsieur **Saïd BERRADA**, Inspecteur de l'Éducation Nationale, en charge des **matières pratiques**,

Le thème de la matinée portera sur la formation : « **Animation d'une séance de formation** »

Des ateliers U11, U12, U20, U32, U33 et U40, permettront aux formateurs d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes.

Chaque atelier sera animé par un formateur référent.

Un atelier « spécial Directeurs » permettra aux Directeurs de Centre d'échanger sur leurs pratiques, leurs projets, leurs problèmes au quotidien et sur la mise en place de solutions possibles par un travail collaboratif avec l'ANFPP

Le thème de l'après-midi portera sur l'évaluation certificative : « **État des lieux de l'examen national** », en présence de Madame Marguerite GANDON et de Monsieur Saïd BERRADA.

Après lecture des comptes rendus de chaque atelier, les IEN répondront à toutes vos interrogations.

*Le thème pédagogique de cette journée nationale sera poursuivi au cours de notre Assemblée Générale qui se déroulera le 2 et 3 juin 2012 à Villeneuve d'Ascq.*

Nous comptons sur votre participation afin d'enrichir cette journée par votre expérience et d'apporter à cette formation une réelle actualisation.

Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du règlement **avant le 20 Janvier 2012**.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Yves REHN